



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Insertion professionnelle des personnes en situation de handicap

Question au Gouvernement n° 203

Texte de la question

INSERTION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Mme la présidente . La parole est à Mme Joséphine Missoffe.

Mme Joséphine Missoffe . Ma question s'adresse à Mme la ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap.

En cette vingt-huitième semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, nous sommes toutes et tous invités à réfléchir à la thématique suivante : « Handicap et parcours professionnel : comment assurer une vraie égalité des chances ? »

Je me suis rendue lundi dans un Esat de ma circonscription, où j'ai pu observer le travail remarquable de ceux qui sont auprès des travailleurs handicapés ainsi que des équipes d'accompagnement. Leur engagement, qu'il est crucial de valoriser et de protéger, nous oblige.

Je salue les orientations du volet handicap de la loi « plein emploi », que notre collègue Christine Le Nabour a défendu l'année dernière avec conviction. La transformation de l'offre d'accompagnement, l'ouverture renforcée vers le milieu ordinaire ou encore la création d'un sac à dos numérique sont des mesures essentielles à la poursuite de nos efforts vers une société inclusive – mais nous pouvons, et nous devons, aller plus loin.

Si le taux de chômage des personnes en situation de handicap a considérablement baissé, il demeure presque deux fois plus élevé que dans la population générale, et de nombreuses entreprises peinent encore à remplir leur obligation d'emploi de travailleurs handicapés.

Au-delà des politiques d'insertion, c'est le regard que nous portons sur le handicap qui doit changer – pas seulement pendant les Jeux paralympiques, mais au quotidien. C'est ce que nous rappellent des initiatives comme celle du DuoDay, qui aura lieu demain.

Je sais, madame la ministre, que nous partageons ces convictions. (*Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, ministre déléguée, acquiesce.*) Pouvez-vous nous préciser les priorités de votre ministère quant à l'insertion professionnelle, durable, des personnes en situation de handicap ? (Applaudissements sur les bancs du groupe EPR et sur quelques bancs du groupe Dem.)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap.

Mme Charlotte Parmentier-Lecocq, *ministre déléguée chargée des personnes en situation de handicap* . Je

vous remercie de mettre l'accent sur l'enjeu de l'emploi des personnes en situation de handicap. Leur taux de chômage a reculé depuis 2017 mais reste néanmoins supérieur à celui de l'ensemble de la population active : il nous faut donc rester pleinement mobilisés. Le temps du DuoDay sera très important pour continuer à casser les stéréotypes, créer du lien entre les employeurs et les personnes en situation de handicap. Le gouvernement sera pleinement mobilisé au cours de cette opération : tous les ministres seront réunis demain avec leur Duo, afin de continuer à montrer que les personnes en situation de handicap ont toute leur place au travail et dans toutes les activités.

L'enjeu, vous l'avez dit, est de continuer à apporter des réponses ciblées, précises, pour permettre à ces personnes de passer la barrière de l'emploi et pouvoir ensuite s'y maintenir. Plusieurs mesures sont déployées en ce sens, dont la loi « plein emploi » que vous avez mentionnée. France Travail, avec les caps emplois et les missions locales, est maintenant pleinement engagé pour se tourner vers les entreprises, identifier leurs besoins et leur proposer les profils adaptés, en lien avec l'Agefiph ou le FIPHFP, afin de pourvoir aux aménagements de postes qui permettront l'accueil des personnes en situation de handicap.

Mais nous commençons à aller plus loin dans la transformation, notamment celle de l'offre médico-sociale, en rapprochant de l'entreprise les Esat et l'ensemble des dispositifs comme l'emploi accompagné ou les entreprises adaptées, afin qu'une personne en situation de handicap puisse entrer dans une entreprise ordinaire, et revenir en arrière si elle en a besoin. Nous restons mobilisés et nous continuons le combat. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe EPR.)*

Données clés

Auteur : [Mme Joséphine Missoffe](#)

Circonscription : Paris (14^e circonscription) - Ensemble pour la République

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 203

Rubrique : Personnes handicapées

Ministère interrogé : Personnes en situation de handicap

Ministère attributaire : Personnes en situation de handicap

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2024

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 21 novembre 2024